

CONSEIL CONSULTATIF DE LA VIE ASSOCIATIVE
Compte-rendu de la réunion du mercredi 22 avril 2009

Membres délégation associative présents :

Jean BESSIAS
Anne-Lyse BONNEC
Claude CHRESTIEN
Bernard CHUDEAU
Jean-Claude COURTIN
Roland DELALEE
Michèle KERLIDOU
Michèle LE FLOCH
Pierre MAYOL
Ange RABEHANTA
Monique STINTZY
Christiane TREMEAUD

Membres délégation associative excusés :

André CLOATRE
Alain GIROUX
Hélène LE CROM
Stéphane LE TALLEC
Charles NGUYEN QUAC VINH

Membre délégation associative absent :

Isabelle DURET
Sébastien PICART

Membres délégation municipale présents :

Annie BECKER
Françoise FOUCHARD
Isabelle LE BOUHART
Laurent TONNERRE

Membres délégation municipale excusés :

Damien GIRARD
Yann SYZ

Animation de la réunion :

M. Yves LENORMAND, Premier Adjoint aux Finances, Politique de la Ville, Prévention et sécurité publique de la Ville de Lorient
Mme Marie-Christine JAGOUREL, Responsable de service, Budget Ville de Lorient
M. Christian OGER, Directeur de la CRES (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire) de Bretagne
Mme Christelle BELLEC, Chargée de mission DGDC
Mme Anne GERARD, Responsable de Lorient Asso

Ordre du jour : Ville de Lorient et Associations : les subventions

- 1) L'introduction de la séance est faite par M. Lenormand qui rappelle que depuis toujours la Ville de Lorient soutient les associations. Ceci est lié à l'histoire et à la tradition lorientaise : c'est un échange de services : les associations participent à l'animation de la cité et ont un rôle économique dans le tissu local. C'est un espace de liberté et de démocratie qui prend en compte fortement l'avenir des jeunes
- 2) Présentation du diaporama, lecture de Mme Jagourel (cf pièces jointes)
- 3) Relevé des discussions qui pourront être évoquées lors des prochaines séances du CCVA

L'essentiel du débat concerne les problématiques de locaux et des subventions

- Problème de l'entrée de nouvelles associations dans des espaces (locaux, salles) qui sont occupés par des associations installées depuis longtemps. Médiation à envisager ?
- Doit-on limiter le nombre d'associations pour que toutes puissent bénéficier de subventions, d'accès aux salles et aux locaux ?
- Est-ce pertinent d'accepter que certaines activités soient enseignées dans le cadre d'une association ? et dans des locaux publics ? (comparaison avec le privé). Ne doit-on pas envisager une forme de réglementation ?
- Ne doit-on pas prévoir des critères d'attribution de subventions, de locaux, de salles ?
- Le CCVA ne devrait-il pas aller à la rencontre des associations qui ne sont pas connues afin de les aider à se faire identifier sur le territoire et également au niveau des Elus de la Ville ?
- Le CCVA : aide technique aux nouvelles associations ?
- Quel est l'impact économique des subventions des associations sur la Collectivité ? Peut-on projeter une étude ?

Toutes ces réflexions pourront effectivement être reprises dans le cadre des travaux du CCVA, comme la réflexion qui sera menée ultérieurement sur les missions d'une Maison des Associations, les mutualisations de locaux, etc...

En fin de séance, Mme Jagourel précise qu'en avril, un courrier a été adressé aux associations les informant de l'attribution ou non d'une subvention, pour celles qui en avaient fait la demande. Les versements seront effectués en mai pour la plupart d'entre elles. Les délais de versement, liés au fonctionnement de la Collectivité, ne peuvent être modifiés. Par ailleurs, les refus d'octroi de subventions sont toujours notifiés.

Rendez-vous dans un an pour un nouveau point.

Prochaine réunion du CCVA le MARDI 19 MAI 2009

Salle A03, Porte A à la Cité Allende

Ordre du jour : l'évaluation
La préparation de l'APAL

ATTENTION : vous avez tous rendez-vous le 19 mai à 17 h 30 (et non 18h) pour la conférence de presse organisée pour le spectacle « *INCULTURE(S)* » qui se tiendra le mercredi 27 mai et pour l'annonce de l'APAL du samedi 6 juin.

Présence impérative !!!
